

Bureau Fédéral du 9 mars 2024

Pôle Haut Niveau
Haut Niveau des Clubs



LFB



MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DU TITRE XI DES RG FFBB

VOTE



Principes :

- 1/ Réorganisation de l'Annexe 1
- 2/ Intégration de nouvelles pénalités financières (voir diapositives suivantes)
- 3/ Suppression de deux pénalités financières :
 - 1.4 Charte publicité LFB
Non-respect de la distribution du programme de match officiel (100 €)
 - 1.5 Charte tenues de match LFB
Non-respect des dispositions sur les shorts (250 €)



1.3 CHARTE TERRAIN LFB

Absence du logo de la division sur l'aire de jeu	500 €
Absence du logo LFB sur les plexis	250 €
Mur partenaires : non-envoi du BAT	250 €
Mur partenaires non conforme	500 €
Non-respect du délai d'envoi de la playlist LED	200 €
Non-respect du temps de passage de la visibilité partenaires sur les LED	500 €
Absence de 24 mètres de panneau LED en bord de terrain face caméras TV	5 000 €/match

1.4 CHARTE GRAPHIQUE LFB

Absence du logo de la division sur les documents imprimés	250 €
Absence du logo de la division sur le site internet	250 €
Absence du logo de la division sur la billetterie	100 €
Absence du logo de la division sur les programmes de matchs	100 €
Non-respect de la charte graphique de la division et des délais d'envoi/validation des BAT	250 €

1.5 OBLIGATIONS RELATIVES AUX RENCONTRES

Non-respect de la mise à disposition réglementaire d'invitation VIP ou grand public	500 €
Protocole de match : absence du 5 majeur aligné au complet à moins 1 minute	200 €
Absence de conférence de presse filmée	500 €

1.6 CHARTE TENUES DE MATCHS LFB

Non-présence du logo de la division sur la tenue des joueuses	500 €
Non-respect de la charte tenue des joueuses	250 €
Non-respect du délai d'envoi/validation du BAT tenue des joueuses	250 €
Tout accessoire de couleur différente que les tenues de match	250 €
Tout accessoire non autorisé	250 €
Chaussettes non autorisées	100 €
Chaussures non autorisées	250 €
Tenue des entraîneurs non conforme	250 €

LFB – LF2

The image features a background with a color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are present: one starts at the top center and curves downwards towards the bottom right; the other starts at the top right and curves downwards towards the bottom left, partially overlapping the first line.

INVITATIONS MATCHES LFB ET LF2



Modifications des dispositions relatives aux invitations pour les clubs de LFB et de LF2

(suite à la modification de l'article 8.2 des Règlements Sportifs Généraux concernant les invitations pour les matchs ►validée par le Comité Directeur des 15 et 16/12/2023).

Principe: mise à disposition de **15 places** pour l'équipe adverse et de **2 places** pour chaque officiel (arbitres et OTM).

A modifier dans :

- 1/ LFB - Guide Communication Marketing LFB/invitations
- 2/ LF2 - RSP LF2/Article 10 cahier des charges/D.Protocole de la rencontre/8.Invitations

NM1



NM1 – Point général – Phase 2

CLASSEMENT GROUPE A

Position	Equipe
1	 Chartres
2	 Hyères-Toulon
3	 Tarbes-Lourdes
4	 Avignon Le Pontet
5	 Tours
6	 Caen
7	 Quimper
8	 Andrézieux-Bouthéon
9	 Saint-Vallier
10	 Loon Plage

CLASSEMENT GROUPE B

Position	Equipe
1	 Rueil
2	 Mulhouse
3	 Vitré
4	 Pont-de-Cheruy
5	 Stade Toulousain Basketball
6	 Orchies
7	 Le Havre
8	 Challans
9	 SOM Boulogne
10	 Rennes

CLASSEMENT GROUPE C

Position	Equipe
1	 Lyon
2	 Poissy
3	 Berck Rang du Fliers
4	 Feurs
5	 Pôle France
6	 Les Sables Vendée
7	 Lorient
8	 Besançon

Début de la phase 2 : 8 mars 2024

NM1- ACCESSION 2nde division professionnel

Confirmation refus

VOTE

Historique des échanges concernant un club :

- 26 janvier 2024 = le club est informé (email + lettre recommandée A/R) qu'il ne justifie pas du respect des obligations règlementaires requis pour prétendre à l'accession en 2nde division professionnelle car le club évolue dans une salle ne bénéficiant pas d'un classement H3 sans réserve.
- 28 janvier 2024 = Le président du club demande des précisions (email) sur le classement de cette salle *" Il y a eu deux visites de la CDST depuis un an et les remarques ont été prises en compte et la modification réalisés immédiatement par les services municipaux."*
- 26 février 2024 = la Commission Fédérale Equipement confirme le classement H2 de la salle

Le club ne remplit pas toutes les conditions = refus de la candidature à l'accession





FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

